



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale



Mercredi 16 septembre 2020 / CARVIN

**Présents :** Les clubs d'ACHICOURT, AUCHEL, BEAURAINVILLE, BIACHE, BETHUNE SBBL, BETHUNE EHB, BILLY, BOULOGNE, BULLY, CALAIS, CARVIN, COURRIERES, DOUVRAIN, GIVENCHY, HARNES, HERSIN, LENS, LIBERCOURT, LONGUENESSE, MEG, MONTREUIL, NOEUX, ROUVROY.  
Mesdames Caudron, Dupuis, Celton, Hochart.  
Messieurs Besnouin, Klima, Rigaud

**Absents :** Les clubs d'ARRAS et d'ETAPLES

**Quorum atteint :** 23 clubs / 25 représentant 116 voix / 123.

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Après avoir accueilli les dirigeants des clubs, Michel Besnouin rappelle les formalités liées au vote portant sur les modifications des statuts et du règlement intérieur du Comité Handball du Pas-de-Calais :

- Composition du CA suite à la prise en charge par la ligue des Hauts-de-France des commissions de discipline et d'arbitrage.
- Possibilité de recours au vote électronique (CA et AG).
- Consultation électronique et visio conférence.
- Les notifications individuelles peuvent être envoyées par mail.

✓ **Modifications adoptées à l'unanimité après un vote à main levée**



## OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

⇒ Le mot du Président :

- Michel Besnouin ouvre la séance en remerciant la municipalité de Carvin ainsi que le club pour l'accueil de l'assemblée générale.
- Il souligne le contexte atypique de la tenue de l'AG : le lieu et la date pour cause de COVID, et son contenu avec les élections.
- Michel revient sur les votes électroniques à ratifier et sur l'absence de palmarès sportifs due à l'arrêt des compétitions en mars dernier.
- Le Président revient sur la clôture du mandat en soulignant 3 points :
  - ✓ La bonne situation financière du comité qui a retrouvé l'équilibre.
  - ✓ Le nombre de licenciés en fin de saison 2019-2020 : nous étions 4500 soit un record pour le comité 62 (saison 2015-2017 : 4262).
  - ✓ Le nombre de licenciées féminines qui a évolué de 27% sur la durée de ce mandat.
- Michel associe l'ensemble des clubs et leurs dirigeants, les administrateurs et les membres de leur commission ainsi que les salariés à ces succès, soulignant que chacun à son niveau a œuvré pour le sens commun.
- Après avoir signalé une baisse en date de 35% de licenciés et le fait que l'assurance de la licence fédérale avait expirée au 15 septembre, Michel conclura sur le fait que le Comité et les clubs doivent ensemble mettre toute l'énergie possible pour pouvoir retrouver au plus vite un niveau d'activité normal concernant nos pratiques du handball.

⇒ Intervention de Monsieur Jean Pierre Lepointe, Président de la ligue des Hauts de France.

- Le président de la Ligue manifeste sa joie de pouvoir nous retrouver physiquement. Son allocution porte sur un message d'espoir et de combat pour qu'ensemble nous luttons contre la COVID-19 en respectant rigoureusement les mesures sanitaires préconisées par l'Etat et la FFHB.
- Jean-Pierre résume les procédés mis en place par la COC Ligue pour lisser sur deux saisons les relégations des championnats régionaux.
- Il évoque la réunion du 15 septembre avec les services de la Fédération concernant le « Guide des reprises n°3 ».
- Le mot d'ordre est donné : « l'important aujourd'hui n'est plus de gagner, il est devenu prioritaire de pouvoir jouer : alors jouons ! »



- ⇒ Intervention de Monsieur Bruno Pieckowiak, Président du CDOS du Pas-de-Calais.
  - Le Président du CDOS remercie Michel Besnouin et son équipe pour les résultats financiers et sportifs en mettant à l'honneur la pratique féminine dans l'augmentation du nombre des licenciés. Ce qui est de bon augure au regard du label « Terre de Jeux 2024 » mis en place sur le territoire qui offre des opportunités aux structures de promouvoir leurs activités.
  - Bruno signale que le CDOS s'est doté de matériel informatique pour permettre aux comités d'organiser des visioconférences avec leurs administrateurs et leurs clubs à toutes fins utiles.
  - Il présente les applications « Mon club près de chez moi » et « Sport 62 ».
  - Il informe également qu'un dispositif est mis en place sur le département pour que les clubs puissent bénéficier d'une allocation de rentrée au regard de la perte de licenciés cette saison. Un formulaire disponible sur le site du CDOS est à renseigner.
  - Le Président du CDOS conclut en remerciant les valeurs humaines des bénévoles dans leurs engagements, en insistant sur le fait que si ces dernières avaient un prix, cela coûterait si cher que le mouvement sportif ne pourrait survivre.
  
- ⇒ Bilan moral (Françoise Dupuis, Secrétaire Générale du Comité) :
  - ✓ **Adopté à l'unanimité**
  
- ⇒ PV de l'assemblée générale du 19 juin 2019 :
  - ✓ **Adopté à l'unanimité**
  
- ⇒ Remise des récompenses du Comité et des Labels Ecole de Hand.
  
- ⇒ Rapport financier (Serge Klima, Trésorier du Comité) : la situation financière est équilibrée et le budget a été respecté et ce malgré la baisse des subventions. Serge propose le report à nouveau du résultat comptable positif.
  - ✓ **Rapport financier adopté à l'unanimité.**
  - ✓ **Report à nouveau du résultat comptable adopté à l'unanimité.**
  
- ⇒ Le passé :
  - Intervention du club de Douvrin concernant la péréquation sur des matchs non joués.
    - ⇒ Réponse de Michel Besnouin : c'est une décision fédérale qui est appliquée via le logiciel Gest'Hand Extraction.



- Intervention du club de Douvrin sur la prise en compte des suivis d'arbitrage dans la caisse de péréquation « arbitres ».
  - ⇒ Réponse de Michel Besnouin : le logiciel fédéral ne permet pas d'établir cette procédure. Elle aurait dû être réalisée manuellement. Il va se rapprocher des services administratifs du Comité pour éclaircir le problème soulevé.
- ✓ **Vote global sur le passé : adopté.**  
**Abstention du club de Douvrin**

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

- ⇒ La présidence de la séance est donnée à Monsieur Pascal WARYN selon les modalités prévues dans les statuts et le règlement intérieur du Comité.
- ⇒ La méthodologie du vote à main levée est retenue
  - Présentation du projet et des membres de la liste menée par Michel Besnouin :
  - ✓ **Liste menée par Michel BESNOUIN : élue à l'unanimité**
    - Collège 1 : représentant féminin du comité au CA Ligue :
  - ✓ **Madame Françoise Dupuis est élue à l'unanimité**
    - Collège 2 : représentant masculin du Comité au CA Ligue :
  - ✓ **Monsieur Guillaume Laurent est élu à l'unanimité**
    - Collège 3 : représentant des Présidents des clubs du Pas-de-Calais :
  - ✓ **Monsieur Jacky Roussel Président du club d'Auchel est élu à l'unanimité**
- ⇒ Mise en place du conseil d'administration :
  - Michel BESNOUIN : président
  - Xavier RIGAUD : vice-président et chargé de la commission médicale
  - Françoise DUPUIS : secrétaire générale
  - Serge KLIMA : trésorier
  - Valérie DELETOMBE : trésorière adjointe
  - Alice HOCHART : CMCD
  - Jean-Michel FRUCHART : COC
  - Philippe SEMIN : correspondant arbitrage pour la CTA
  - Valérie HOURIEZ : correspondante pour la commission discipline territoriale
  - Ali NAKAA : commission développement



## L' Avenir

- ⇒ **Finances** : présentation du budget prévisionnel par Serge Klima :
- ✓ **Budget prévisionnel adopté à l'unanimité**
  
- ⇒ **COC** : Jean Michel Fruchart présente le projet et les procédures d'organisation administrative de sa commission. Il présente les modalités administratives liées aux engagements, à la DT1 féminine, à la DT2 masculine, aux conclusions de matchs, aux reports/inversions des rencontres :
  
- Intervention du club de Douvrin concernant les 4 rencontres obligatoires à positionner sur la journée du dimanche en catégories seniors.
  - ⇒ Réponse : c'est une décision qui a été prise de manière historique pour faciliter les désignations des juges arbitres. Dans un club possédant 2 équipes seniors (de même sexe ou de section différente), la règle s'applique pour chaque équipe. Cette procédure sera vérifiée manuellement et à mi-saison les clubs seront informés de l'état des lieux de leur quota afin qu'ils puissent s'organiser avant la fin de saison.
  
- Interventions de Montreuil et Calais sur les horaires de rencontres pour les moins de 18 ans, auparavant identiques à ceux des seniors.
  - ⇒ Réponse : les -18 ont réintégré les principes d'horaires applicables aux catégories jeunes. Le tableau fixe les horaires en cas de désaccord entre clubs. Il représente un garde-fou à certaines dérives. Il convient donc d'agir en toute intelligence et dans le respect de l'éloignement géographique des clubs dans la mesure du possible.
  
- Intervention de Libercourt sur les modalités de report lié à la COVID-19.
  - ⇒ Réponse : nous attendons les préconisations de la FFHB qui seront inscrites au « Guide des reprises n°3 » et appliquerons avec intelligence les recommandations fédérales.
  
- Intervention de Givenchy sur les modalités d'accessions et de relégations en cas d'arrêt des championnats (conditions sanitaires).
  - ⇒ Réponse : la COC suivra les décisions des instances supérieures.

Jean-Michel reprend les propositions « vœux COC » et celles débattues lors de l'assemblée pour compléter les travaux présenter dans le livre AG :



- ✓ La date limite des engagements pour les équipes +16 masculines et féminines, et les équipes -18 ans masculines et féminines est fixée au 31 juillet.
- ✓ La date limite des engagements pour les autres équipes jeunes et loisir est fixée au 12 septembre.
- ✓ Formule DT1 féminine à 1 poule de 6 (5 équipes engagées) en 2 phases aller/retour avec prise en compte des résultats des 2 phases pour déterminer l'accédant en Excellence Région Féminine.
- ✓ Formule DT2 masculine avec la seconde phase en 2 poules avec les matchs aller/retour en Play-off/Play-Down avec reprise des scores pour déterminer les accédants en DT1 masculine et l'équipe qui rencontrera le barragiste de DT1.
- ✓ Conclusions de matchs portées à 21 jours avec alerte Gest'Hand/COC pour le respect des saisies à J-15. Au-delà, application de la pénalité financière.
- ✓ Demandes de reports/inversions de rencontres fixées à J-15 sans pénalités financières. En cas de non-respect de ce délai, se reporter au Guide Financier Fédéral et à l'article 94 des RH de la FFHB.
- ✓ **Projet COC adopté.**  
**Abstention de Libercourt.**

Jean Michel souhaite étoffer sa commission et fait appel à candidature pour le rejoindre.

- ⇒ **ARBITRAGE** : Michel rappelle la réorganisation de l'arbitrage avec la suppression des CDA et présente Philippe SEMIN comme correspondant arbitrage du Comité auprès de la CTA.
  - La CTA est la commission gestionnaire de l'arbitrage sur le territoire des Hauts-de-France. Une organisation en plusieurs secteurs géographiques appelés « Bassins de Vie » est effective. Le Comité 62 est concerné par 2 Bassins : l'ARTOIS-MINIER et le LITTORAL.
  - La cellule « abstreinte COC62-ARBITRAGE » reste active pour les clubs du Pas-de-Calais (se référer au Guide des Compétitions COC 62).
- ⇒ **CMCD** : Alice Hochart signale comme évoqué dans le vote électronique n°2 qu'il n'y a aucun changement si ce n'est qu'en terminologie. Il est demandé aux clubs de bien vouloir renvoyer la fiche navette afin de faciliter les travaux de la commission et l'aide qu'elle peut apporter afin d'orienter les clubs.
- ✓ **Projet CMCD adopté.**  
**Abstention de Libercourt.**



- ⇒ **MEDICALE** : le docteur Xavier Rigaud évoque le protocole sanitaire en cette période particulière.
- Il signale qu'il faut poursuivre les efforts relatifs aux gestes barrières et veiller à ce que les référents COVID s'organisent de façon efficiente au respect des protocoles lors des rencontres.
  - Le « Guide des reprises n°3 » devrait paraître sous peu afin d'aider les structures dans leur organisation (entraînements, matchs ...).
- ⇒ **DEVELOPPEMENT** : Michel excuse Ali NAKAA qui a dû quitter l'assemblée pour raisons professionnelles. Un appel à volontaires est lancé pour étoffer la commission dans ses différentes composantes : école de hand, loisir, féminine, sport santé, fair-play. Le projet développement sera étoffé après constitution de la commission , mais, pour l'instant poursuite des actions engagées.
- ✓ **Projet développement adopté**
- ⇒ **ETD** : Vincent présente le bilan d'une saison particulière. Même si les finalités nationales n'ont pu avoir lieu, le travail réalisé a permis la mise en route de la nouvelle saison sur de bonnes bases.
- Vincent intervient sur la nouvelle architecture de formation, notamment sur les parcours faisant référence aux entraîneurs et au domaine de l'arbitrage.

Michel clôture l'Assemblée Générale en remerciant les représentants des clubs de leur soutien et en réaffirmant la nécessité de travailler ensemble pour que le Handball puisse aller de l'avant malgré la situation sanitaire particulière.

L'assemblée générale est close à 22 h 20

**Le Président du Comité**  
Michel BESNOUIN

**La secrétaire Générale**  
Françoise DUPUIS